Nations Unies S/2004/292



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 avril 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 7 avril 2004, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 2 avril 2004 (S/2004/291) concernant la composition du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Après avoir consulté ces derniers, je souscris à votre intention de nommer Sir Charles Michael Dennis Byron juge permanent au Tribunal.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Gunter **Pleuger**

04-31150 (F) 160404 160404